



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **DECO-LIGHT SA**, Rue Dr-Alfred-Vincent 16,
1201 GENEVE
2. Déclaration de faillite: 28.02.2011
3. Suspension de faillite: 14.12.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.01.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : organisation d'évènements, conférences et manifestations ainsi que location de matériel.

Pour tout renseignement :
Groupe n°1 022/388.89.01
2011 000171 P / OFA1

Office des faillites
1227 Carouge GE

00728077

